



DOSSIER PEDAGOGIQUE



Graphic design : Antoine Camus

Contact:

Madeline Fouquet : 06 67 45 86 22 - contact.france@bodobodoproduction.com - www.madelinefouquet.fr/

Ville du Poinçonnet : 02 54 60 55 38 - mairie.culture.lepoinconnet@wanadoo.fr

ONACVG-MIMC Région Centre-Val de Loire : 02 47 05 46 75 - nathalie.paton@onacvg.fr

Musée de la Résistance en Loir et Cher : 02 54 56 07 02 - laurent.quilichini@blois.fr

Nous sommes tous des Justes en puissance. Il suffit de le vouloir

Henriette Tracol (« Juste parmi les Nations »)

Nous ignorons ce qu'est un juif, nous ne connaissons que des hommes

Le pasteur Trocmé (« Juste parmi les Nations »)

Quiconque sauve une vie sauve l'univers tout entier

Talmud, traité Sanhedrin, page 37a

Et je leur donnerai dans ma maison et dans mes remparts, un monument (Yad) et un nom (Shem) qui ne seront jamais effacés

Livre d'Isaïe, chapitre 56, verset 5

Etre juste, c'est être humain

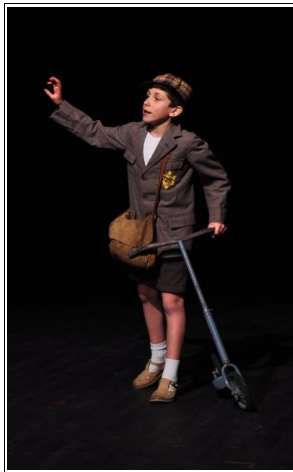
La Bible

« Juste une cachette ? », l'histoire extraordinaire des « Justes » parmi les nations »

« Un enfant sur le quai d'une gare, une inconnue lui arrache son étoile et l'emmène à la gendarmerie. Nous sommes au Village, petite bourgade du centre de la France ; enfin ce qu'il en reste, puisque le pays, meurtri par la défaite et les bombardements, est coupé en deux, que les occupants grouillent et que la population doit faire face aux patrouilles et vivre au rythme des privations. Les réfugiés affluent, fuyant les persécutions du nouveau régime.

" Qu'est-ce que je fais de ce bébé ? " se demande une jeune femme.

" Demain, une rafle a lieu, je préviens les voisins ? "- Que faire ? Poursuivre docilement sa route les yeux baissés, obéir aux lois ou ...? On se tait, on guette. C'est bon, la nuit devrait être clémente cette fois... »



Photos du spectacle : Shazen

Durant la Seconde Guerre mondiale, six millions de Juifs, dont 1,5 million d'enfants, furent assassinés dans les pays occupés par l'Allemagne nazie.

Alors que les gouvernements de ces pays ferment les yeux sur le sort réservé à leurs ressortissants d'origine juive, des personnes non juives, au péril de leur liberté ou de leur vie même, n'hésitèrent pas à tendre leur main pour les secourir sans aucune demande de contrepartie. Elles sont appelées « *Justes parmi les Nations* »

Pourquoi une pièce de théâtre sur le thème des « Justes parmi les Nations » de la région Centre ?

Afin d'honorer la mémoire des « Justes parmi les Nations » de la région Centre et de révéler au grand public et aux jeunes, les valeurs humanistes qui ont guidé leurs actions de sauvetage, l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONACVG) et la Ville de Blois, en partenariat avec le musée de la Résistance, de la Déportation et de la Libération en Loir-et-Cher proposent une pièce de théâtre faisant appel au talent artistique de l'auteur-interprète, *Madeline Fouquet*. S'appuyant en partie sur les archives du Comité français *Yad Vashem*, notamment les nombreux témoignages qu'elles recèlent, la pièce met en scène quinze protagonistes de l'histoire extraordinaire des « Justes parmi les Nations ».

Ce spectacle poursuit trois objectifs : **mémoriel, culturel, citoyen et pédagogique**

- › **mémoriel** car il s'agit de transmettre à la connaissance du public, en particulier des plus jeunes, l'histoire des actes de sauvetage d'enfants et d'adultes juifs pendant l'occupation nazie, actes accomplis, au péril de leur vie, par des individus souvent demeurés anonymes, dans un élan spontané ou dans un combat engagé et qui doivent être honorés pour leurs gestes remarquables de bravoure, de cœur et d'humanité.
- › **culturel** en concevant à part entière une création artistique autonome, s'appuyant sur des archives historiques et ayant vocation à être jouée dans la région Centre et au-delà.
- › **citoyen et pédagogique** pour ouvrir des pistes de réflexion autour des valeurs universelles que sont la justice, la tolérance, la solidarité et l'humanité et lutter contre les racismes, xénophobies et totalitarismes. Il s'agit aussi de combattre les atteintes aux droits de l'homme et l'oubli.

L'hommage rendu aux « Justes parmi les Nations » revêt une signification éducative et morale ; éducative car les « Justes parmi les Nations » prouvent que quel que soit le contexte, la résistance est toujours possible ; morale car la reconnaissance envers ceux dont la conduite est exemplaire est un devoir.

Le régime de Vichy et le statut des Juifs : une politique discriminatoire en rupture avec la tradition républicaine française

Le premier « Statut des Juifs » du 3 octobre 1940 interdit aux Juifs français d'exercer un certain nombre de professions (fonctionnaire, enseignant, journaliste, dirigeant de certaines entreprises, etc.).

La loi du 4 octobre 1940 sur « *les ressortissants étrangers de race juive* » prévoit d'enfermer les Juifs étrangers dans des camps d'internement au sud du pays comme celui de Gurs.

Mises en place dès l'avènement du nouveau régime dirigé par le maréchal Pétain, les lois d'exception régissant le statut des Juifs ont été copiées sur la législation nazie. Ainsi, la loi sur les dénaturalisations a été mise en place un mois à peine après la proclamation du régime de Vichy.

L'administration française se met au service de la politique du III^{ème} Reich et les Juifs, enfants compris, sont recherchés, arrêtés par la police et la gendarmerie françaises, avant d'être déportés dans les camps d'extermination.

La loi du 2 juin 1941, instituant un deuxième statut des Juifs allonge la liste des interdictions professionnelles. Un décret de juillet 1941 exclut les Juifs des professions commerciales ou industrielles. Ce statut autorise les préfets à pratiquer l'internement administratif des Juifs de nationalité française. L'exclusion légale des Juifs et leur privation de droits sont une étape essentielle avant leur extermination.

A partir du 7 juin 1942, une ordonnance allemande impose à tout Juif de zone occupée le **port de l'étoile jaune** cousue sur ses vêtements et ce, dès l'âge de six ans révolus.

Les premières arrestations de Juifs en France en 1940 ne suscitent que peu d'écho car elles concernent avant tout des hommes, étrangers ou apatrides. Par la suite ce mouvement s'intensifie et dès 1941 des arrestations de masse sont organisées avec la collaboration de la police et de la gendarmerie françaises, l'occupant ne disposant pas des effectifs nécessaires. Ce sont les rafles qui se multiplieront durant l'année 1942. **Les 16 et 17 juillet 1942, la grande rafle du Vel' d'Hiv concernera 12 884 Juifs dont, pour la première fois, des femmes et des enfants.**



La multiplication des rafles à Paris puis en zone sud provoquera une vive émotion au sein de l'opinion française qui ne réalise pas encore que le but de ces opérations est l'extermination. Pourtant, les Juifs raflés sont dirigés vers des camps d'internement et de transit tels ceux de Pithiviers, Beaune-la-Rolande et surtout Drancy (véritable plaque tournante de la politique antisémite de Vichy) puis envoyés en train dans des wagons à bestiaux à destination des camps d'extermination créés en Pologne occupée. Sur près de 76 000 Juifs déportés de France entre 1942 et 1944 dans des conditions inhumaines, 60 000 l'ont été à Auschwitz-Birkenau. Sur ces 76 000 personnes, seules 2 500 reviendront de déportation. 73 000 auront été assassinées dans l'enfer des camps pour le seul fait d'être nées Juifs.

Qui sont les « Justes parmi les Nations » ?

« Juste parmi les Nations » est une expression du judaïsme traditionnel tirée du Talmud qui signifie « généreux des nations du monde ». Devoir de mémoire et de gratitude, **ce titre ancestral** vieux de plus de 2500 ans dans la tradition juive, **est appliqué à tous les hommes et femmes qui ont sauvé des Juifs pendant la Shoah.**

Le 19 août 1953, une loi du Parlement israélien, créée à Jérusalem l'Institut commémoratif des Martyrs et des Héros de la Shoah - Yad Vashem dont le nom se réfère au chapitre 5 du prophète Isaïe : *« Et je leur donnerai dans ma maison et dans mes murs un mémorial (Yad) et un nom (Shem) qui ne seront pas effacés. »*

Situé sur la colline du Souvenir, dans les hauteurs de la ville, Yad Vashem est à la fois un lieu de mémoire, de recherche, d'enseignement et un ensemble muséologique. Son but est de perpétuer la mémoire individuelle et collective des victimes de la Shoah, d'honorer les « Justes parmi les Nations » et de tout mettre en oeuvre pour s'assurer que le Monde n'oubliera jamais.

Hommage d'Israël rendu aux « Justes parmi les Nations »

Ces « Justes parmi les Nations » dont les actions constituent des exemples exceptionnels de courage, de générosité et d'humanité sont des repères pour les prochaines générations. Les personnes reconnues comme telles ou leurs ayants-droit reçoivent des mains du représentant de l'ambassade d'Israël la médaille des « Justes parmi les Nations » ainsi qu'un diplôme honorifique. Leurs noms sont gravés sur le mur d'honneur du Jardin des « Justes parmi les Nations » de Yad Vashem à Jérusalem. Les noms des « Justes parmi les nations » de France sont également inscrits à Paris dans l'Allée des « Justes parmi les Nations » près du Mémorial de la Shoah.



©: GNU Free Documentation licence – Creative Commons

C'est la distinction suprême décernée par l'Etat d'Israël à des non Juifs pour marquer la reconnaissance du peuple juif.

En bordure du Mémorial de la Shoah, dans l'allée des « Justes parmi les Nations », le mur des Justes rend hommage aux « Justes parmi les Nations » de France dont il présente la liste par année et ordre alphabétique. Il a été inauguré le 14 juin 2006.

Près de 23 500 personnes de quarante et une nationalités différentes ont été honorées (3 861 en France à ce jour dont 231 en région Centre) ainsi que les membres des familles qui ont partagé les risques du sauvetage des Juifs. Certains furent des hommes d'Eglise qui considéraient la résistance au nazisme et l'aide aux juifs victimes du génocide nazi comme un impératif religieux. D'autres étaient animés d'idéaux humanitaires, d'autres encore révoltés par ce que leurs fonctions pouvaient les amener à commettre, comme de nombreux policiers ou gendarmes. Certains fonctionnaires et diplomates ont reçu eux aussi le titre de « Justes parmi les Nations ».

La médaille des « Justes parmi les Nations »

Signée Nathan Karp, la médaille est l'expression à la fois artistique et symbolique de la phrase du *Talmud* :



*« Quiconque sauve une vie
sauve l'univers tout entier »*

Quels sont les critères de reconnaissance des « Justes parmi les Nations » ?

L'octroi de cette distinction doit honorer des actions incontestables, prouvées, largement individuelles à quelques exceptions (comme le Danemark et ses mouvements de résistance qui ont sauvé la quasi totalité de la communauté juive du pays ou encore le village français du Chambon-sur-Lignon).

La reconnaissance d'un « Juste parmi les nations » doit établir, avec plusieurs témoignages concordants, des faits probants, tels que :

- Avoir apporté une aide dans des situations où les Juifs étaient impuissants et menacés de mort ou de déportation vers les camps de concentration.
- Avoir été conscient du fait qu'en apportant cette aide, le sauveteur risquait sa vie, sa sécurité et sa liberté personnelle (l'assistance aux Juifs étant alors considérée comme un délit majeur).
- N'avoir recherché aucune récompense ou compensation matérielle en contrepartie de cette aide.

La difficulté de trouver des témoignages directs ou le caractère diffus de certaines actions réduisent le nombre des « Justes parmi les Nations » identifiables. Ainsi, le livre des « Justes parmi les Nations » ne sera jamais fermé car nombreux sont ceux qui resteront anonymes.

Les aides apportées revêtent des formes diverses

- Héberger clandestinement un enfant ou une famille chez soi ou au sein d'un établissement ou institution.
- Aider un Juif à se faire passer pour un non juif en lui procurant des faux papiers d'identité ou des certificats de baptême.
- Aider les Juifs à gagner un lieu sûr, à passer clandestinement la ligne de démarcation ou à traverser une frontière vers un pays d'accueil neutre.
- Adopter temporairement un enfant juif pendant la durée de la guerre

Hommage aux « Justes parmi les Nations » de France



Source : Comité français pour Yad Vashem

Simone Veil et Jacques Chirac

Le 18 janvier 2007, Jacques Chirac et Simone Veil, présidente de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah et ancienne déportée, ont inauguré une plaque commémorative dans la crypte du Panthéon de Paris. À cette occasion, le Président de la République a prononcé un discours rappelant le refus de l'indifférence et de l'aveuglement face à l'attitude haineuse du gouvernement de Vichy. On peut lire sur la plaque le texte suivant :

« ... Bravant les risques encourus, ils ont incarné l'honneur de la France, ses valeurs de justice, de tolérance et d'humanité. »

À ce jour, 3 861 « Justes parmi les Nations » ont été reconnus en France.

Cette cérémonie a fait suite à la déclaration du 16 juillet 1995 au Vélodrome d'Hiver dans laquelle le Président Chirac disait:

« La folie criminelle de l'occupant a été secondée par des Français, par l'État français » reconnaissant ainsi le rôle de l'administration française dans la déportation des Juifs en France.

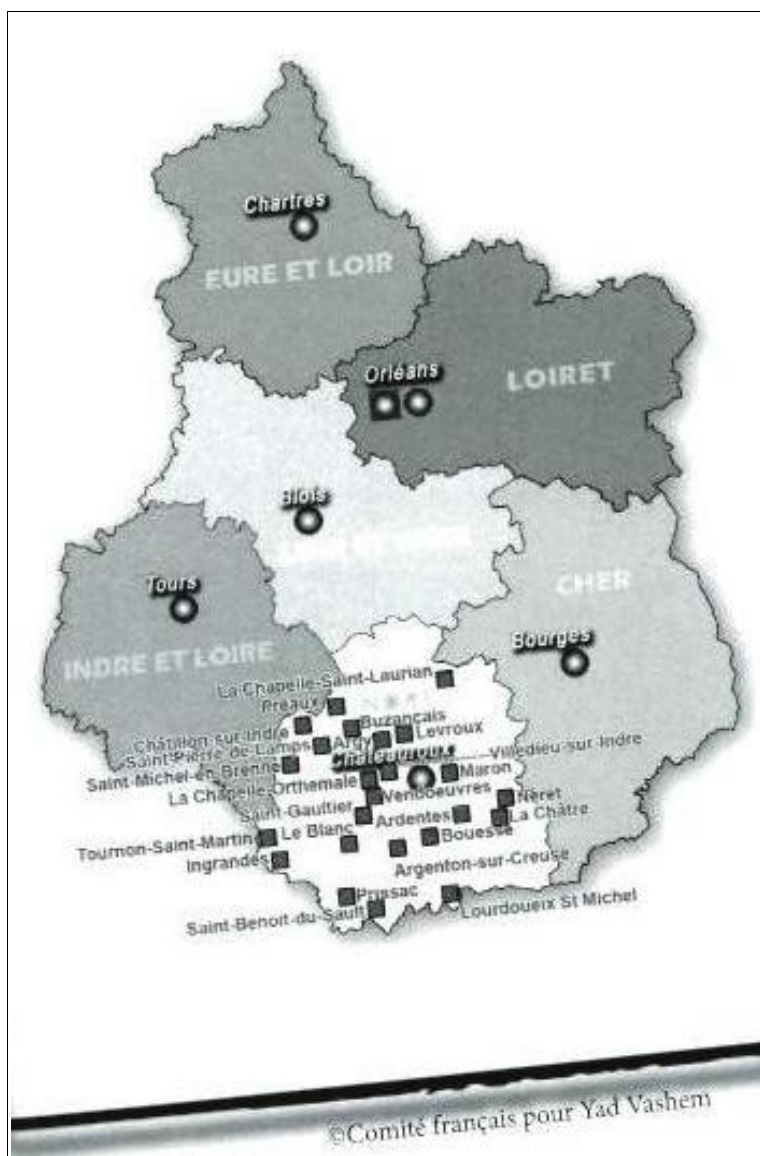
Il y avait environ 330 000 Juifs en France en 1940 dont la moitié étaient des Juifs étrangers. Parmi ces 330 000 Juifs, environ 70 000 enfants. Au sortir de la Deuxième Guerre mondiale, le bilan fait état de près de 55 000 étrangers et 25 000 Juifs français victimes en France de « *la Solution finale* », Si environ 330 000 Juifs vivaient en 1940 dans le pays, cela signifie que 75% d'entre eux ont pu échapper à l'extermination. Comment est-ce possible ?

Les trois quarts des Juifs de France, soit 24 0000 personnes, ont survécu essentiellement grâce à la sympathie et à la solidarité de la population française. Si l'administration du Gouvernement de Vichy a été fortement impliquée dans la persécution des Juifs, certains de ses fonctionnaires (gendarmes, policiers, préfets) n'ont pas tous obéi aveuglément aux ordres reçus et de nombreux Français malgré les risques encourus ont recueilli et protégé des Juifs.

Les « Justes parmi les Nations » dans l'Indre

Le contexte

Dans l'Indre, la ligne de démarcation suit le cours du Cher à l'extrême nord du département. Ainsi une grande partie du territoire se trouve en zone non occupée et nombre de passeurs tentent d'aider les personnes traquées par la Gestapo et la Milice à franchir la ligne pour se réfugier dans la zone libre du département.



Source : Comité français pour Yad Vashem

Cette situation géographique stratégique pousse les forces allemandes à partir de novembre 1942 à occuper le département. Jusqu'à la Libération, l'Indre vit alors sous le joug de la répression allemande. Les personnes arrêtées sont internées au siège de la Gestapo à Châteauroux ou dans les trois casernes de la ville : Bordessoulle, Ruby et Bertrand. Au cours de la rafle du 25 au 26 août 1942 et du 23 février 1943, les autorités françaises arrêtent plusieurs centaines de Juifs étrangers, hommes, femmes, enfants. Ceux-ci transistent par le camp de Douadic dans l'Indre puis de Nexon en Haute-Vienne et de Drancy en Seine-Saint-Denis d'où ils partiront pour les camps d'extermination d'Auschwitz en septembre 1942 et de Sobibor en mars 1943. La traque contre les résistants, les réfractaires au STO (service du travail obligatoire), les suspects d'orientation gaulliste ou franc maçon, les prisonniers évadés et les déserteurs de l'armée allemande s'intensifie surtout à compter de 1943. Conduite par les services de police français et

allemands qui agissent sous le coup de dénonciations anonymes et nombreuses, elle aboutit fin mai-début juin 1944 à l'arrestation de plusieurs responsables locaux de la Résistance. Les prisonniers sont déportés vers les camps de concentration allemands. Les arrestations et la déportation des Juifs se poursuivront jusqu'à l'automne 1944 dans tout le département où près de 500 personnes seront envoyées vers l'Allemagne dont près de 231 Juifs.

Roger CAZALA

Après sa démobilisation à Lézignan, Josek Fraijman retrouve une partie de sa famille réfugiée à Châteauroux depuis 1940. Il est admis au laboratoire de Roger Cazala mais l'administration en raison de son origine juive lui retire sa nationalité et lui interdit d'exercer la médecine. Il fait alors la connaissance d'un officier de police. Celui-ci ne comprend pas que cet homme soit ainsi persécuté alors qu'il a accompli son service militaire en tant de paix et fait la guerre comme officier de l'armée française. Informé de l'imminence d'une rafle, il avertit aussitôt Josek dont le nom apparaît sur la liste des personnes à arrêter, de s'enfuir de son domicile. Josek n'ayant nul endroit où se réfugier, Roger Cazala lui propose, gracieusement et malgré le danger encouru, de le cacher chez lui. Après une vingtaine de jours et pour ne pas éveiller les soupçons des voisins, Josek est emmené près de Buzançais chez une parente de la famille Cazala où il restera caché jusqu'aux débarquements alliés. Bien que Josek ne soit plus domicilié chez lui, Roger Cazala est arrêté à Châteauroux le 31 mai 1944, déporté d'abord à Dachau et ensuite au camp de Flossenbürg où il décède cinq mois plus tard.

Pour ses actes de courage et d'humanité,
Roger CAZALA a été reconnu « Juste parmi les Nations » en 1992.

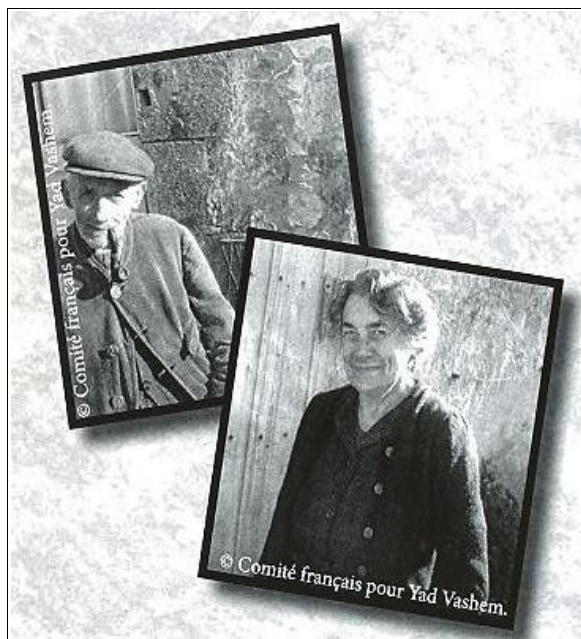
Extrait du témoignage *du docteur Jean-François Cazala*, fils aîné de Marie-Antoinette et de Roger Cazala :

« L'une des actions communes était de soustraire les enfants juifs notamment réfugiés d'autres pays d'Europe, aux recherches, en leur procurant de fausses cartes d'identité et en leur trouvant des familles ou des organismes prêts à les recevoir. Mais il fallait conserver les cartes authentiques pour qu'ils puissent un jour recouvrer leurs racines. Ces cartes étaient dissimulées dans notre laboratoire de la place de la Victoire. »

Source : Les « Justes parmi les Nations » de la région Centre et leurs protégés , ONACVG-MIMC Centre

Victor et Clémentine COUAGNON

Abraham Cherchewski et son épouse, tous deux originaires de Lituanie habitent avec leurs trois filles, Eve Line, Sylvie et Mireille à Issy-les-Moulineaux. Au cours d'une rafle en juillet 1943, la mère de famille est déportée par le convoi 69 vers Auschwitz où elle est gazée. Dénoncé, le père est arrêté en avril 1944 et envoyé depuis Drancy en Lituanie où il disparaît. Avant leur arrestation, les parents ont la présence d'esprit de cacher leurs filles aînées - Eve Line et Sylvie - chez une de leur ancienne employée de maison, Clémentine Couagnon qui vit à l'époque avec son époux Victor à Levroux dans l'Indre. Là, les deux fillettes passent des jours paisibles mais Clémentine et Victor craignent que le père au



Source : Comité français pour Yad Vashem

moment de son arrestation ne révèle sous l'effet de la torture l'endroit où sont cachées ses filles. Afin de les protéger le couple décide alors de les envoyer à quelques kilomètres de Levroux. Bien que les Allemands occupent toujours la commune et malgré les risques énormes encourus, elles reviendront y vivre quelque temps plus tard en toute clandestinité. Les habitants ignorant tout de leur origine et les considérant comme de simples réfugiées, elles seront d'ailleurs scolarisées à l'école communale sous le nom de jeune fille de leur mère : "Bernard". Eve Line et Sylvie resteront à Levroux jusqu'à la Libération où elles seront ensuite recueillies par une tante et retrouveront Mireille, leur troisième soeur, elle aussi enfant cachée.

Pour leurs actes de courage et d'humanité,
Victor et Clémentine COUAGNON ont été reconnus
« Justes parmi les Nations » en 1999.

Extrait du témoignage d'Eve Line Blum :

« Lorsque je naquis, le 30 mars 1932, à domicile, Madame Couagnon fut l'une des premières personnes qui me prit dans ses bras et qui m'entoura de soins attentifs dès les premières heures de mon existence. Plus tard, lorsque je commençais à parler, n'arrivant pas à prononcer son prénom correctement, je l'appelai "Callée" et "Callée" elle restera pour moi et pour tout le monde (...). Nous sommes arrivées vraisemblablement au début du mois de juillet 1943, à la fin des classes, sous le nom de jeune fille de notre mère par sécurité. Nous étions devenues Eve Line et Sylvie Bernard. Pour Callée et moi ce fut la joie des retrouvailles. Pour ma soeur Sylvie, ce fut différent, Callée était une inconnue pour elle (...). A Levroux ma soeur et moi menions une vie insouciant et paisible qui nous plaisait beaucoup. Nos conditions de vie avaient subi un changement radical. Soignées avec tendresse par nos protecteurs, nous avions vite oublié les restrictions, les infâmes topinambours et les insipides rutabagas, le manque de pain, les repas réduits. Chez les Couagnons, nous ne manquions de rien : les légumes du jardin, le raisin et les fruits de la vigne, les poulets et les lapins, le lait et le fromage frais que la famille apportait de la campagne, le lundi, jour de marché (...). Personne ne savait que nous étions des enfants juives en dehors des deux institutrices retraitées, cousines de Monsieur Couagnon, qu'il appelait avec beaucoup de respect " les demoiselles Pêcherat " (...). A la fin de l'été, mon père demanda à ce qu'on nous inscrive à l'école pour la rentrée. Cela m'enchantait car il s'agissait d'une expérience nouvelle qui devait se graver profondément dans ma mémoire de façon indélébile (...). Monsieur Couagnon, que nous appelions " Pat ", selon l'usage local, se procura une petite charrette tirée par un âne et nous emmena dans la ferme d'un frère de Callée (...). Ce fut encore une expérience nouvelle. Nous allions garder les chèvres, et j'ai le souvenir du fromage frais, s'égouttant dans les faisselles, dans lequel, j'allais régulièrement plonger deux doigts pour les porter à ma bouche avec délice malgré la défense qui m'en était faite bien entendu (...). Je me souviens d'une très vieille demoiselle qui habitait juste devant notre maison: Mathilde Pinot qui me donnait des morceaux de tissus pour faire des vêtements à ma poupée (...) . »

Extrait du témoignage de Sylvie Legrand

« Pour Monsieur et Madame Couagnon, âgés respectivement de 74 et 78 ans en 1943, l'arrivée de deux fillettes de 8 et 11 ans fut sans doute tout à la fois un grand plaisir et une source de fatigue, mais ils ne s'en plainquirent jamais. Nous vivions dans des conditions particulièrement privilégiées, en particulier en ce qui concerne la nourriture et nous ne manquions absolument de rien (...). Madame Couagnon s'occupait de nous comme si nous étions ses propres filles, s'ingéniant à nous cuisiner nos plats préférés et nous gâter autant qu'elle le pouvait. Elle veillait également à nous habiller aussi convenablement que possible compte tenu des difficultés de

l'époque et du peu d'argent qui était à sa disposition depuis la disparition des nos parents (...). Pendant les dix huit mois de mon séjour chez Monsieur et Madame Couagnon, ils ont été pour moi comme des grands parents. Ils ne nous ont jamais parlé de l'arrestation de nos parents, préférant nous laisser vivre le plus sereinement possible. »

Source : *Les « Justes parmi les Nations » de la région Centre et leurs protégés* , ONACVG-MIMC Centre

Louis et Charlotte GAUVIN

Le 28 juillet 1942, après la rafle du Vel' d'Hiv, Cilié, Zundélis Epsteinas et leur fils de 10 ans Léon quittent clandestinement Paris avec un passeur qui les conduit en train à Libourne où ils passent la ligne de démarcation dans un camion à bestiaux qui les mènera ensuite jusqu'à Levroux dans l'Indre. Deux des habitants de la commune, Louis et Charlotte Gauvin viennent au secours de cette famille juive et lui trouvent un logement chez Albert et Jeanne Prevault mais après l'occupation de la zone libre, le 10 novembre 1942, Louis Gauvin, qui a créé un noyau de résistance, est alerté de l'arrestation prochaine de tous les hommes juifs qui seront d'abord envoyés à Châteauroux puis à Drancy. Il cache alors Cilié Epsteinas dans une ferme occupée par des dirigeants du maquis et prévient également cinq autres familles juives de la commune. Avec l'aide d'Albert et Jeanne Prevault, elles seront cachées dans une mégisserie désaffectée puis dispersées dans d'autres fermes des environs.



Source : Comité français pour Yad Vashem

Pour leurs actes de courage et d'humanité,
Louis et Charlotte GAUVIN ont été reconnus « Juste parmi les Nations » en 2010.

Extrait du témoignage de Robert Gauvin

« Mon père crée en 1943 un noyau de résistance composé de personnes approuvant l'action du Général de Gaulle et procure alors de fausses cartes d'identité à des familles juives et des partisans, fournies par un cheminot de la SNCF, membre du réseau de résistance de Tours qui avait par sa profession, un laissez passer pour la ligne de démarcation. Début 1944, il est contacté par le commandant Julien, dirigeant des maquisards de la région, pour rechercher des terrains entourés de forêts afin d'accueillir des volontaires de la résistance et recevoir des parachutages des Forces françaises libres et des alliés anglais. Il s'implique à fond dans cette tâche, risquant sa vie dans de nombreuses occasions tout en donnant des consignes sévères aux maquisards afin d'éviter des imprudences qui auraient pu entraîner de graves représailles à la population civile. »

Source : *Les « Justes parmi les Nations. » de la région Centre et leurs protégés* , ONACVG-MIMC Centre

Honneur aux Justes levroussains

LEVROUX - NR du 14-12-2011

Les noms de Louis et Charlotte Gauvin et d'Albert et Jeanne Prévault seront bientôt gravés à Jérusalem, au Jardin des Justes, ainsi que dans l'allée des Justes du Mémorial de la Shoah, à Paris. Deux lieux qui rendent hommage à ceux qui, pendant la Seconde Guerre mondiale, ont contribué à sauver des Juifs de l'extermination.

Louis et Charlotte Gauvin-Trotignon, horlogers à Levroux à l'époque, avaient aidé Cilié et Zundélis Epsteinas. Albert et Jeanne Prévault avaient secouru Jacques et Rozen et David Taub. Dimanche, Alain Fried, maire de Levroux, a accueilli François Guguenheim, délégué régional et vice-président du comité français pour Yad Vashem, venu remettre la médaille des Justes parmi les Nations aux descendants de



Cérémonie en mairie pour honorer les Justes parmi les nations.

ces deux familles. Elad Ratson, directeur des relations publiques auprès de l'ambassade d'Israël à Paris, a remis la médaille des Justes parmi les nations, à titre posthume, à Charlotte et Louis Gauvin-Trotignon et à Jeanne et Albert Prévault. La cérémonie s'est déroulée en présence de Chia-

ras Magidas, 12 ans, arrière-petite-fille de Cilié et Zundélis Epsteinas, et de Samuel Wargon, 12 ans, petit-fils de Jacques Rozen.

Au 1^{er} janvier 2011, près de 23.500 Justes parmi les Nations étaient recensés dans le monde, et parmi eux, 3.300 en France.

Source : La Nouvelle République du 14/12/2011

Hubert et Emilia dite « Raymonde » MAYEUX-BODIN

En 1942, après l'arrestation de son mari Jacob et de ses beaux parents lors de la rafle du Vel d'Hiv, Hadessa Korenbaum, originaire de Varsovie quitte Paris enceinte de deux mois. Une partie de sa famille se trouvant dans la région, elle se réfugie en zone libre près de Châteauroux. Elle accouche de Solange le 18 mars 1943 mais dénoncée, elle est obligée de quitter la ferme où elle s'était réfugiée. Elle est alors recueillie avec sa fille par Hubert et Raymonde Mayeux, deux habitants d'Ardentes qui les logent dans une petite chambre mansardée de leur maison familiale face à la place de l'église. Hadessa ne pouvant pas allaiter, Raymonde lui procure du lait d'ânesse et de la nourriture adaptée pour son bébé. Considérant Hadessa et sa fille comme des membres à part entière de leur famille, Hubert et Raymonde font peu cas des privations de toutes sortes et les réconfortent de leur mieux, les aidant matériellement et moralement. Ce n'est qu'en 1946, qu'Hadessa et Solange rentrent à Paris. Pendant plus de trois mois, Hubert et Raymonde cachent également les quatre membres de la famille Kancyper - Chaim et Rolja, les parents ainsi que leurs deux enfants, Jacqueline et Mina - qui ont échappé de peu à la rafle du Vel' d'Hiv.

Pour leurs actes de courage et d'humanité,
Hubert et Emilia dite « Raymonde » MAYEUX-BODIN ont été reconnus
« Justes parmi les Nations » en 2011.

Extrait du témoignage de *Solange Korenbaum épouse Lourie*

« Dans notre détresse, elle nous a réconfortées, elle nous a aidées moralement et matériellement, en particulier par la nourriture qu'elle réussissait à se procurer pour nous, ce qui nous permettait de nous maintenir malgré les privations, ou partageant ce qu'elle avait, nous considérant comme faisant partie de sa famille. C'est grâce à son aide que ma mère désespérée a pu survivre cachée et restée vivante après la perte de son mari et de toute sa famille car Madame Mayeux l'encourageait tout le temps et lui remontait le moral. »

Source : Les « Justes parmi les Nations » de la région Centre et leurs protégés , ONACVG-MIMC Centre-

Madame Emilia dite « Raymonde » MAYEUX-BODIN est la seule des « Justes parmi les Nations » du département de l'Indre encore vivante aujourd'hui. Agée de 101 ans, elle est invitée à la cérémonie d'hommage annuelle des « Justes parmi les Nations » en juillet mais son état de santé ne lui permet pas cependant d'assister à la manifestation.

Une mise à l'honneur dans la presse locale

ardentes

Raymonde Mayeux Juste parmi les Nations

NR du
07.12.2011

Raymonde Mayeux et son mari Hubert ont sauvé des juifs.
Leur comportement héroïque a été salué 68 ans plus tard.

Dimanche matin, il régnait une certaine émotion, à la Maison des Associations, où Raymonde Mayeux, âgée de 97 ans, recevait la médaille des Justes parmi les Nations – médaille remise également, à titre posthume, à son mari Hubert – et les insignes de chevalier de la Légion d'honneur.

Pourquoi tant d'honneurs ? Il s'agissait là de récompenser un véritable héroïsme et une admirable conduite : les époux Mayeux ont hébergé et caché des personnes juives pendant l'Occupation, lors de la Seconde Guerre mondiale, leur sauvant ainsi la vie. Hadassa Korenbaum et sa fille Solange, par exemple, ont séjourné à Ardentes chez les époux Mayeux de mars 1943 à 1946 et la famille Kancyper : Chaim et Rojla, les parents, ainsi que Jacqueline et Mina, les enfants, pendant plus de trois mois. Et voilà pourquoi le mémorial Yad Vashem a décidé de décerner le titre de Juste parmi les Nations à Raymonde Mayeux et à son mari disparu.

Dimanche, Gilles Caranton, premier adjoint, et François Gugenheim, délégué régional du Comité français de Yad Vashem, ont accueilli Raymonde Mayeux



Le vice-amiral Jouot a remis les insignes de chevalier de la Légion d'honneur à Raymonde Mayeux.

et sa famille pour une cérémonie émouvante, à laquelle assistaient MM. Ziv Nevo Kulman, conseiller culturel près l'ambassade d'Israël à Paris, Patrick Dreyer, représentant le préfet de l'Indre, le vice-amiral Hubert Jouot et de nombreux invités. Solange Korenbaum, devenue Mme Lourie, était là elle aussi, et son témoignage particulièrement poignant a constitué un des temps forts de la cérémonie au cours de laquelle l'hymne israélien et la Marseillaise ont retenti.

Ziv Nevo Kulman a remis à Raymonde Mayeux sa médaille des Justes parmi les Nations. Après avoir reçu la médaille de la Ville d'Ardentes, elle fut ensuite décorée par le vice-amiral Jouot des insignes de chevalier de la Légion d'honneur. Et celui-ci d'ajouter : « Madame, votre existence s'inscrit pleinement dans la longue lignée de tous ceux qui ont fait de la France une grande nation et la patrie des droits de l'Homme ».

Cor. NR, Jean-Luc Petitjean

La cérémonie de remise de la médaille des « Justes parmi les Nations »

Comme Louis et Charlotte Gauvin ou Raymonde Mayeux, d'autres habitants de l'Indre ont été reconnus « Justes parmi les Nations » lors d'une cérémonie de remise de médaille dont l'écho médiatique est à la hauteur de l'hommage rendu.

Au cours de cette cérémonie officielle organisée par le comité français pour Yad Vashem en partenariat avec les élus locaux, une médaille gravée à leur nom et un diplôme d'honneur sont remis aux « Justes parmi les Nations » ou leurs ayants droit par le représentant de l'Etat d'Israël, généralement un diplomate de l'ambassade d'Israël en France. Cette cérémonie se déroule en présence de nombreuses autorités officielles nationales, régionales et locales rassemblées pour honorer des « Justes parmi les Nations » de leur vivant ou à titre posthume qui sont ainsi distingués pour avoir sauvé des Juifs le plus souvent au péril de leur vie. Emprunt d'émotion aussi bien pour les personnes sauvées que pour les « Justes parmi les Nations » honorés, leurs ayants-droit ou leurs familles ainsi que pour l'assistance, ce moment solennel en présence des élus locaux reflète la volonté de défendre les valeurs citoyennes de justice, de solidarité, d'humanité et de refuser l'intolérance et le rejet de l'autre.

Cet hommage rendu aux « Justes parmi les Nations » revêt une signification hautement symbolique à double titre : éducative en démontrant que même dans des situations de pression psychologique et physique extrêmes et dangereuses, il est possible de résister à l'oppression, de s'opposer au mal individuellement ou collectivement ; morale également car la reconnaissance envers ces hommes et ces femmes au comportement exemplaire est un devoir de la Nation.

Dans l'Indre, c'est en 1987 qu'a eu lieu la première cérémonie de remise médaille des « Justes parmi les Nations ». Depuis d'autres cérémonies se sont succédées dont l'une des plus récentes a eu lieu le 19 février 2015 au cours de laquelle la famille Langlois a été décorée à titre posthume de la médaille des « Justes parmi les Nations ». C'est la nièce de Suzanne Langlois décédée en 1996 qui a reçu cette distinction honorifique pour sa tante qui en 1942 a caché et choyé pendant deux ans le petit Léon Rucker, obligé de quitter le domicile de ses parents à Nice pour être mis en sécurité.

l'essentiel

NR du 18.02.2015

> p. 5

NÉRET Eugène et Alexandrine Langlois, ainsi que leur fille, Suzanne, ont recueilli le petit Léon, en août 1942. Hier, ils ont été distingués Justes parmi les nations.



Néret. Justes parmi les nations.

Source : La Nouvelle République du 18/02/2015

distinction

La famille Langlois honorée au titre des Justes

Néret. Eugène et Alexandrine Langlois, et leur fille, Suzanne, ont recueilli le petit Léon, en août 1942. Ils ont été distingués, hier, pour leur courage.

Léon Rucker a aujourd'hui 77 ans. Il vit au Canada, avec son épouse, ses trois enfants, et ses six petits-enfants. Pourtant, hier, à Néret, il était en famille. Son autre famille. Celle qui lui a sauvé la vie, en août 1942, alors qu'il n'avait que 4 ans. « Suzanne Langlois est venue me chercher chez mes parents, à Nice. Ils m'ont accueilli ici, chez eux, comme un de leurs six enfants. Je suis resté là, deux ans, loin de mes parents, mais en sécurité et entouré d'amour... »

“ Pour eux faire cela était normal ”

C'est lui, plus de soixante et onze ans après ces faits tragiques, qui s'est battu pour que les Langlois soient décorés, à titre posthume, de la médaille de Justes parmi les nations. François Guguenheim, vice-président du comité français pour Yad Vashem, était présent, aux côtés d'Elad Ratson, directeur des relations publiques à l'ambassade d'Israël à Paris, et d'Alain Espinasse, préfet de l'Indre, pour remettre la plus haute distinction israélienne à Josiane Luizy, nièce de Suzanne Lan-



Josiane Luizy a reçu la médaille des mains d'Elad Ratson.

(Photo NR, Patrick Gaida)

glois, décédée en 1996. « Mes grands-parents et ma tante ne parlaient que très peu de ces épisodes, explique Josiane. Pour eux, ce qu'ils ont fait était tout simplement normal. Ils n'en tiraient aucune fierté. C'était des gens simples... » Léon Rucker, lui, se rappelle « aller aux champignons, avec Alexandrine, et du courage d'Eugène, au travail ». L'émotion, palpable, a atteint son comble quand au fil des discours et des hymnes natio-

naux de France et d'Israël, chacun a eu une pensée pour les Juifs tués récemment dans les attentats de janvier, en France, et dans celui du Danemark. « Il appartient aujourd'hui à chacun d'entre nous de contribuer au renforcement des fondements de notre République et de ne pas rester indifférent aux menaces, a précisé Alain Espinasse. Être uni, c'est aussi tendre la main, cette main que la famille Langlois a tendue à la famille Rucker en accueillant

alors le jeune Léon. Par leur action désintéressée lors d'une des périodes les plus sombres de l'histoire de notre pays, tous les Justes sont en permanence un exemple et nous redonnent espoir et confiance en l'humanité. »

Christophe Gervais
christophe.gervais@nrco.fr

> L'Indre compte désormais 70 Justes parmi les nations.
> Voir notre vidéo sur le site www.lanouvellerepublique.fr

Source : La Nouvelle République du 18/02/2015

MARDI, A NERET
Impossible de ne pas avoir une pensée pour les Juifs tués dans les attentats de Paris et de Copenhague. Mardi, l'atmosphère était particulièrement recueillie, à l'occasion de la distinction remise à la famille Langlois. En août 1942, Eugène et Alexandrine Langlois avaient recueilli le petit Léon. Un acte particulièrement courageux. Plus que jamais, il faut s'en inspirer.
et leur fille Suzanne



Source : La Nouvelle République du 22/02/2015

'Les « Justes parmi les Nations » de l'Indre

70 « Justes parmi les nations » ont été reconnus à ce jour dans le département de l'Indre
selon les sources du comité français pour Yad Vashem

Note : Le tableau ci-dessous recense l'ensemble des 70 « Justes parmi les Nations » connus en 2015 dans l'Indre. Tous sont décédés à l'exception d'Emilia dite « Raymonde » Mayeux-Bodin aujourd'hui âgée de 101 ans. Leur dossier dans lequel figure la date de reconnaissance de qualité de « Juste parmi les Nations » est conservé par le comité Yad Vashem. Certains figurent dans le dictionnaire des « Justes parmi les Nations » (février 2003).

« Justes parmi les Nations »	Commune de sauvetage
ANDROT-MARAIS Odette	Prissac
BARANGER Daniel et BARANGER-TAILLEBAUD Lucienne	Saint Pierre de Lamps
BARON-MORAND Suzanne	Saint Gaultier
BERTHET André, Arthur et BERTHET-NAUDON Yvonne	Châtillon sur Indre
CAYRE Ernest Mère : GAURY-CAYRE Charlotte	La Châtre
CAZALA Roger	Châteauroux
CHERIOUX Joseph et CHERIOUX - HULIN Marthe	Tournon Saint Martin
CLEMENT Maurice et Germaine-Marie	Saint Benoit du Sault
COUAGNON Victor et Clémentine	Levroux
DAUPHIN Edmond	Châteauroux
DAYAN-THOMAS Raymonde	Le Blanc
DESIRE Eugène et DESIRE-FROMM Hélène	Villedieu sur Indre
DRU Gérard et DRU-CAYRE Paule	La Châtre
DUBUIS Pierre	Saint Gaultier
de la FERTE Eugène et Henriette	Mâron
FONTENAILLE Félix	Lourdoux Saint Michel
FORGET-DEVAUX Marie-Louise	Villedieu sur Indre

« Justes parmi les Nations »	Commune de sauvetage
GATEAULT Henriette DOLIVEUX Pierre	Châtillon sur Indre
GAUVIN Marie, Louis, Lambert et GAUVIN-TROTIGNON Raymonde, Charlotte	Levroux
JANICKI Stéphan et JANICKI-SPACEK Bronislawa	La Chapelle Orthemale
LANGLOIS Eugène et LANGLOIS-BERNARD Alexandrine Fille : LANGLOIS Suzanne	Néret
LAVILLONNIERE Clément et LAVILLONIERE-BREJAUD Clémentine	Bouesse
LECOMTE Paul et LECOMTE-GENILLEAU Fernande	Châtillon sur Indre
LE PELLEY DU MANOIR Henriette	Saint Pierre de Lamps
LEPINE Aimé et TURMEAU-LEPINE Marcelle - Andrée	Villedieu sur Indre
MARTIN Raymond et MARTIN-VEAUVY Julia	Saint Gaultier
MAYEUX Hubert et MAYEUX-BODIN Emilia dite Raymonde	29 rue de la Gare 36120 Ardenes
MOREAU Pierre et Simone	Préaux
MOREAU François et MOREAU-CHARPENTIER Marie-Louise	Lourdoux Saint Michel
ORZAKIEWICZ Karol et Marianna	Châtillon sur Indre
PATOUX Gaston et Juliette	Vendoeuvres
PERRET Roger et PERRET-CORSET Esther	Buzançais
PRANDI Jacqueline	Oulches
PREVAULT Albert et PREVAULT-BONNET Jeanne	Levroux
ROGER Jules et Jeanne	Buzançais
ROGER-COULON Louise	Argy
ROUZEAU Paul et Jeanne	La Chapelle Saint Laurian
SAULNIER Louis et SAULNIER-PROT Fernande	Néret
TAPHANEL Marie-Louise	Saint Michel en Brenne
TREMINE Fernande	Villedieu sur Indre
M. VIOLETTE Camille	Argenton sur Creuse
WISBERG-DETICHE Solange, Lucienne	Châtillon sur Indre

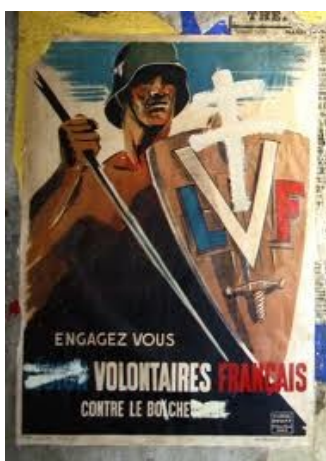
Activités pédagogiques

En amont de la lecture théâtralisée

- 1 – En vous référant à la partie consacrée à la politique discriminatoire du gouvernement de Vichy, analysez la politique antisémite mise en oeuvre par l'Etat français. En quoi est-elle en rupture avec les valeurs traditionnelles et républicaines françaises ?
- 2 – En vous inspirant de la lecture des témoignages et des articles de presse proposés dans ce dossier, rédigez la lettre envoyée par un enfant à ses parents pour raconter ce qu'il vit au quotidien dans la famille où il est caché.
- 3 – Mettez-vous à la place d'un habitant de Levroux, quelle aurait été votre réaction si une famille juive était venue frapper à votre porte pour trouver refuge essayant d'échapper ainsi à la traque de l'occupant ? Pourquoi auriez-vous agi ainsi ?
- 4 – En vous inspirant de l'histoire du petit Léon Rucker évoqué dans l'article du 18 février 2015 de *la Nouvelle République*, imaginez le dialogue pouvant avoir lieu entre Suzanne Langlois et les parents qui lui confient leur petit garçon.
- 5 – Observez les documents suivants



Document n°1



Document n°2



Document n°3



Document n°4



Document n°5

- De quelle sorte de documents s'agit-il ? A quelle période ont-ils été édités ?
- Que suppose la nécessité d'éditer de telles affiches ?
- A qui s'adressent-elles ? Sont-elles à l'attention des mêmes catégories de la population ?
- Quel message délivrent-elles ? De quelle nature est ce message ? Que révèle-t-il du climat qui régnait pendant la guerre ?
- A quelle caricature ces affiches renvoient-elles ?

6 – Les actes de sauvetage réalisés par les « Justes parmi les Nations » représentent un symbole essentiel, pouvez-vous dire lequel ?

7 – La cérémonie de reconnaissance de la qualité de « Juste parmi les Nations » revêt une signification particulière reposant sur des valeurs citoyennes. Pouvez-vous définir lesquelles ? Que pensez-vous de leur sens aujourd'hui en temps de paix ? Comment peuvent-elles être mises en oeuvre à l'époque actuelle ?

En aval de la lecture théâtralisée

- 1 – Choisissez 10 mots emblématiques qui vous font penser au spectacle ? Expliquez votre choix ?
- 2 – Quels sont les personnages qui vous ont le plus marqués et pourquoi ?
- 3 – Que pensez-vous de l'attitude de Dimitri Milien ? A sa place qu'auriez-vous fait ?
- 4 – Comparez les attitudes des deux gendarmes : le Gendarme Flot et Norbert Ridere ? Qu'est-ce qui les différencie ? Que pensez-vous de leurs choix ?
- 5 – Si vous deviez mettre en scène la pièce, quels costumes choisiriez-vous pour les personnages principaux de l'histoire et quel décor imagineriez-vous ?

Bibliographie sommaire

- BOLLON (G)**, *La Montagne vellave, terre d'accueil* - Actes du Colloque du Chambon-sur-Lignon : *Le Plateau Vivarais-Lignon, Accueil et Résistance - 1939-1944* - Editions SHM, 1992
- CASAS Raymond**, *La Résistance en Loir-et-Cher*, 1967, réédition 2001
- CASTILLE René**, *Le Sauvetage des enfants juifs de France. Actes du colloque de Guéret, 29 et 30 mai 1996*, Association pour la recherche et la sauvegarde de la vérité historique sur la Résistance en Creuse, 1998
- COLLECTIF**, *Paroles d'étoiles, l'ai lu*, Librio, 2002
- DELAUNAY Cédric**, *Mémoires des années noires (1939-1945) Le Loir-et-Cher dans la Seconde Guerre mondiale*, Editions CPE, 2011
- DELAUNAY Cédric**, *Le Loir-et-Cher dans la guerre (1939-1945)*, Cdrom, Conseil général de Loir-et-Cher, 2011
- DELPARD Raphaël**, *Les Justes de l'Ombre*, Jean-Claude Lattès, 1995
- FIJALKOW Jacques**, *Vichy, les Juifs et les Justes - L'exemple du Tarn*, Privat 2003
- GILBERT Martin**, *Les Justes, les héros méconnus de la Shoah*, Paris, Calman-Lévy, 2002
- HALTER Marek**, *La force du bien*, édité en Livre de Poche
- HANNOUN Robert**, *L'épopée des Justes de France (1939-1945)*, Paris, Connaissances et savoirs, 2005
- KEANEALLY Thomas**, *Schindler's list*, Pearson Education, 2003
- KLARSFELD Serge**, *Vichy-Auschwitz, la "solution finale" de la question juive en France*, Fayard, 2001
- MARKIEWICZ Jacques, MARKIEWICZ Sophie et BERNSTEIN Alain-André**, *Tu vivras mon Fils*, L'harmattan, 2005
- MARRUS et PAXTON**, *Vichy et les Juifs*, Calmann-Lévy, 1981
- PAXTON Robert**, *La France de Vichy*, Editions du Seuil, coll. " Points/Histoire ", 1999
- SAMUEL Vivette**, *Sauver les enfants*, Liana Levi, 1998
- SEMELIN Jacques**, *Persécutions et entraides dans la France occupée – Comment 75% des Juifs en France ont échappé à la mort*, Editions Les Arènes - Seuil, Paris, 2013
- SPIRE Antoine**, *Ces enfants qui nous manquent*, Éditions Maren Sell, 1990
- WEILL Joseph**, *Le combat d'un Juste*, Editions Cheminements, octobre 2002
- YAGIL Limore**,
- *Le sauvetage des Juifs, Indre-et-Loire, Maine-et-Loire, Sarthe, Mayenne, Loire Inférieure*, Editions Geste
 - *La France terre de refuge et de désobéissance civile (1936-1944)* – Les éditions du Cerf : tome 1 août 2010, tome 2 décembre 2010, tome 3 novembre 2011
- ZEITOUN Sabine**, *Ces enfants qu'il fallait sauver*, Albin Michel, 1989

Filmographie

- Louis MALLE**, *Au revoir les enfants*, 1987
- Jean-Louis LORENZI**, *La colline aux mille enfants*, téléfilm, 1994
- Gilles PAQUET-BRENNER**, *Elle s'appelait Sarah*, 2010

Lisa GOSSEL et **Dean WETHERELL**, *Les Enfants de Chabannes*, 1999
Michel MITRANI, *Les guichets du Louvre*, 1974
Ismaël FERROUKHI, *Les hommes libres*, 2011
Roselyne BOSCH, *La Rafle*, 2009
Claude BERRI, *Le vieil homme et l'enfant*, 1967

Lien internet

Comité français pour Yad Vashem,
<http://yadvashem-france.org>

Anonymes, Justes et Persécutés durant la période nazie dans les communes de France (AJPN – site contributif),
<http://ajpn.org>

Fondation pour la Mémoire de la Shoah,
<http://www.fondationshoah.org>

Centre d'études et de recherche sur les camps d'internement dans le Loiret et la déportation juive,
<http://www.cercil.fr>

Parmi l'ensemble de ces documents, l'auteur s'est appuyé plus particulièrement sur les ouvrages et films suivants :

BERNSTEIN Alain-André, *Gardez mon fils près de vous, correspondance pour un enfant caché 1940-1944*, Le Manuscrit, Coll. Témoignages de la Shoah, 2008

WEISMANN Joseph, *Après la rafle*, Paris, Michel Lafon, 2011

JOFFO Joseph, *Un sac de billes*, livre de poche, n°5641, 1982

GUTMAN Israël (sdr), *Dictionnaire des Justes de France*, Jérusalem, Yad Vashem, Paris, librairie Arthème Fayard, 2003

Films

Gérard JUGNOT, *Monsieur Batignole*, 2002

Steven SPIELBERG, *La liste de Schindler*, 1993

L'essence même du projet

Le fond est historique, sa forme artistique et sa matière humaine ! Le partage, les rencontres, les questions et les découvertes partagées sont l'essence même de ce projet. Partenaires et comédiens n'ont d'autres souhaits que de faire voyager ce spectacle et surtout ses personnages... pour que ces derniers grandissent au sein même de chaque spectateur.

► **Contact:**



Madeline Fouquet, Auteur

06 67 45 86 22

contact.france@bodobodoproduction.com



Mairie du Poinçonnet

02 54 60 55 38

mairie.culture.lepoinconnet@wanadoo.fr



Office National des Anciens Combattants et
Victimes de Guerre - ONACVG

Mission mémoire et communication-Centre

02 47 05 46 75 - nathalie.paton@onacvg.fr

Service départemental de l'Indre

02 54 53 81 10 - patrick.dreier@onacvg.fr



Musée de la Résistance, de la Déportation
et de la Libération en Loir-et-Cher

02 54 56 07 02

laurent.quilichini@blois.fr